

## CAFDES - CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE DE NIVEAU 7



### ● ● ● MÉTIER

Gestionnaire, communiquant, manager, expert en qualité ou en ingénierie de projets, maillon essentiel, garant du respect et des droits des usagers, interface, acteur intermédiaire ou autonome, doté d'initiative personnelle, capable de favoriser, d'impulser, de favoriser une réflexion sont autant de concepts ou d'expressions qui définiraient le directeur d'établissement. Ils le placent au croisement de différentes logiques : logique de terrain et logique institutionnelle, logique personnelle et logiques collective, structurelle et relationnelle, et font de lui une interface qui doit savoir se situer pour tenter de réaliser et maintenir un équilibre souvent précaire ce qui sous-entend une capacité à réguler, à se positionner et à décider au sein de contraintes parfois contradictoires et toujours prégnantes. C'est finalement au directeur que revient la responsabilité de sauvegarder ou promouvoir les valeurs de l'action sociale par la mise en œuvre, au sein de l'établissement dont il a la responsabilité, d'un projet explicité et d'une réflexion éthique portant sur les finalités de l'intervention de terrain comme sur celles de l'institution.

### ● ● ● EMPLOI

- Il élabore, conduit et veille à l'évaluation du projet d'établissement ou de service dans le respect du projet de la personne morale et des orientations des politiques publiques, en s'assurant de l'adhésion de l'ensemble des acteurs. Il initie et développe les partenariats et le travail en réseau.
- Il assure le management des ressources humaines et anime les équipes, notamment l'équipe de direction.
- Il est responsable de la gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service.
- Il contribue à l'évaluation des politiques sanitaires et sociales mises en place sur le territoire en apportant son expertise technique, fondée sur la connaissance du terrain et guidée par une exigence éthique et déontologique de l'intervention sociale.

### ● ● ● LES APTITUDES

- Capacité d'écoute
- Sens du dialogue
- Recul et sens de l'observation
- Créativité
- Goût du contact humain

### ● ● ● PRÉREQUIS

Être âgé de 18 ans minimum et avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage.  
Pas d'âge maximum pour les personnes ayant une RQTH, les sportifs de haut de niveaux ou les créateurs d'entreprise.

- Justifier d'un diplôme, certificat ou titre au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins de niveau 6 du cadre national des certifications
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique et inscrit au niveau 5 du cadre national des certifications
- Être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sociale, sanitaire ou médico-sociale
- Et satisfaire à l'épreuve orale d'admission

### ● ● ● MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Remplir le dossier d'inscription sur le site du CFA GIAPATS.
- Réussir l'épreuve oral d'admission en entrée en formation.

### ● ● ● ALLEGEMENTS ET DISPENSES

Des allègements de formation ou des dispenses d'épreuves de certification sont possibles pour des candidats titulaires de diplôme ou de certificat mentionnés à l'annexe III de l'[arrêté du 27 août 2022](#) déjà cité ou présent sur une liste fixée par le Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique).

Les allègements et dispenses seront inscrits dans le protocole d'allègement des centres de formation.

### ● ● ● DUREE DE LA FORMATION

**DUREE DE LA FORMATION : 30 MOIS MAXIMUM**

(POUR LES TITULAIRES DU CAFERUIS ET DU DEIS, DES DISPENSES DE FORMATION SONT PREVUES PAR LES TEXTES)

**Pour l'apprenti, la formation est totalement gratuite, la formation est financée par l'OPCO de votre employeur ou est pris en charge par l'employeur du secteur public ou le CNFPT.**

### FORMATION THEORIQUE 700 HEURES

**Organisée autour de quatre blocs de Formation :**

- BC1 - Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques (196h)
- BC2 - Définir et piloter le projet d'établissement ou de service (154h)
- BC3 - Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service (196h)
- BC4 - Gérer les volets économiques, financier et logistique de l'établissement ou du service (154h)

**Les blocs de compétences peuvent être validés séparément après jury plénier et sont acquis à vie**

## **FORMATION PRATIQUE 510 HEURES**

A NOTER : Des allègements de la durée de la formation pratique peuvent être réalisés en fonction des parcours des candidats.

### **● ● ● VALIDATION DE LA FORMATION**

Chaque BC fait l'objet d'une épreuve de certification en vue de l'obtention du CAFDES Niveau 7.

### **● ● ● OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Comprendre les politiques sociales et d'agir dans cet environnement
- Concevoir et de conduire le projet d'établissement ou de service en identifiant et en prenant en compte les besoins de l'usager et les capacités de la structure
- Mobiliser les ressources humaines sur des objectifs stratégiques

### **● ● ● UNITÉS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)**

UFA IRTS MARSEILLE

### **● ● ● INSCRIPTION**

Nous vous invitons **à visiter notre site** et **à nous contacter** pour concrétiser votre projet de formation par la voie de l'apprentissage.

L'INSCRIPTION SE FAIT DIRECTEMENT SUR LE SITE DU GIAPATS AVEC LE FUTUR EMPLOYEUR

### **● ● ● RESULTATS (BASES SUR LES FORMATIONS PAR L'APPRENTISSAGE EN 2024)**

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| - Taux de réussite : <b>100%</b>        | - Taux d'abandon : <b>0%</b>         |
| - Taux d'insertion : <b>NC</b>          | - Taux de satisfaction : <b>55 %</b> |
| - Taux de poursuite d'étude : <b>NC</b> | - Taux de rupture : <b>0%</b>        |



**Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.**

Nous vous invitons **à visiter notre site** et **à nous contacter** pour concrétiser votre projet de **formation par la voie de l'apprentissage**.

[www.cfa-giapats.fr](http://www.cfa-giapats.fr)

**04 91 90 51 99**

[info@cfa-giapats.fr](mailto:info@cfa-giapats.fr)



Vous pouvez candidater en flashant le QR code.

